

Commission: Conseil de l'UE des ministres des sports

Problématique : Objectif JO Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?

Auteur : Portugal

Membre fondateur de l'OTAN (1949), de l'OCDE (1961), de l'AELE (1960), la République du Portugal fait par ailleurs partie de l'Union européenne (dont il préside le Conseil à trois reprises) depuis 1986. Le pays s'inscrit dans les grandes lignes de l'histoire de l'Union, le traité de Lisbonne ayant été signé sous sa présidence. Nation à l'histoire riche et complexe, le Portugal entretient des relations particulièrement étroites avec l'Espagne et d'autres pays dits ibéro-américains, notamment avec le Brésil.

La République de Portugal est dirigée par Luis Montenegro, élu Premier Ministre la nuit du 20 au 21 mars 2024, ce qui suppose la confirmation du "virage à droite" du pays suite à un scandale de corruption au sein du parti socialiste. Président du Parti Alliance Démocratique, il se réclame de centre-droit, quoique certains le tâchent de conservateur, et affirme ne vouloir pacter "ni avec l'extrême gauche ni avec l'extrême droite".

Le Portugal considère l'UE comme une opportunité pour renforcer la coopération et la solidarité entre les États membres. Sa bienveillance face à cette institution se doit en partie au fait d'avoir bénéficié de fonds structurels et de cohésion de l'UE pour soutenir son développement économique et social, qui ont été cruciaux pour surmonter la Grande Récession de 2008 et pour se défaire de sa réputation de "PIGS".

Le Portugal est représenté aux Jeux Olympiques par le Comité Olympique Portugais, membre du Comité International Olympique depuis 1909.

Il a participé à 25 éditions des Jeux Olympiques d'été, sa première participation ayant eu lieu à Stockholm en 1912. Le pays a remporté un total de 28 médailles lors des éditions d'été : 5 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 14 médailles de bronze, se trouvant ainsi à la 68ème place (sur 141) dans le classement des médailles du JO moderne.

La perspective des JO de Bruxelles 2052 engendre de nombreuses problématiques, notamment au sujet de la coopération européenne pour une éventuelle candidature commune européenne et des impacts que celle-ci pourrait avoir sur le plan international.

Si l'UE présentait une candidature commune, elle pourrait potentiellement combiner les performances sportives des différents pays membres pour former une équipe unifiée dans certaines disciplines, ce qui lui permettrait vraisemblablement, en combinant les performances sportives de tous les États membres de l'UE, une présence significative dans le classement des médailles.

Il faudrait coordonner les politiques sportives nationales, mobiliser des financements et investissements importants, organiser une gouvernance efficace et transparente, promouvoir l'unité et la diversité européennes, et assurer un héritage durable et positif pour toute l'Europe. La réussite de cette entreprise nécessiterait une collaboration étroite entre les États membres, les institutions européennes et les parties prenantes du monde du sport.

Le Portugal exprime son soutien à l'idée d'une candidature olympique commune. Il souligne que cela renforcerait l'unité européenne et favoriserait la coopération entre les États membres dans le domaine du sport. Il salue l'opportunité de transposer les valeurs positives des jeux olympiques aux relations inter-états, tant au sein que hors l'UE. Notre République croit fermement que le sport est un vecteur privilégié pour favoriser le sentiment européen auprès des citoyens permettant de surmonter les décalages culturels ou traditionnels. Comme Linus C. Pauling a bien dit, "Le sport est l'espéranto des races". Par ailleurs, une coopération olympique serait l'occasion de prouver, surtout parmi la jeunesse, la force de l'idéal de l'UE de synergies favorables à tous: en combinant nos forces, nous gagnons tous.

Notre pays anime également à considérer cette l'opportunité offerte par les Jeux olympiques pour promouvoir les valeurs européennes, si bien conjuguées avec les olympiques (excellence, amitié et respect) les telles que la diversité, l'inclusion, et le fair-play à l'échelle mondiale et souligne l'importance de montrer l'unité et la solidarité de l'Europe à travers le sport.

Le portugale estime que, si une candidature européenne voyait le jour et que le siège était démultiplié, les Jeux olympiques seraient une opportunité de stimuler l'économie des pays concernés, de créer des emplois et de promouvoir le développement des infrastructures sportives et touristiques. Cela pourrait avoir un impact positif sur l'économie à échelle continentale. Aussi cette coopération renforcerait le poids de l'UE dans le domaine géopolitique, étant les victoires sportives à ce niveau des outils incontournables au développement du "soft power" ou image de marque de la puissance européenne.

Tout en soutenant l'initiative européenne, le délégué portugais espère également que les intérêts nationaux du Portugal soient pris en compte dans le processus de candidature, en garantissant une répartition équitable des investissements et des bénéfices pour tous les États membres.

La délégation du Portugal croit essentiel la création d'un organe européen qui réunit les CNO des États membres afin de centraliser les décisions et les opérations en matière olympique. Une promotion à échelle nationale de cette initiative serait également convenable afin de susciter l'adhérence des citoyens et un sentiment d'union européenne.